

la question est assez importante pour mériter un débat d'urgence, elle mérite certainement la tenue d'un vote.

● (1620)

Le sénateur Stewart: N'est-ce la façon normale de procéder à la Chambre des communes?

Le sénateur Phillips: En effet, et c'est une raison de plus pour y regarder de plus près. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi ils sont rentrés chez eux sans voter. La seule chose que je peux voir, c'est que les députés, que notre allocation de dépenses préoccupe beaucoup, touchent la somme non imposable de 350 \$ environ pour chaque journée où ils siègent à l'autre endroit. Je suppose que si c'est ce que leur coûte leur chambre d'hôtel, ils tiennent à y retourner au plus vite sans prendre le temps de voter. C'est peut-être pour cela qu'ils ne l'ont pas fait.

J'ai remarqué ensuite que Harvie Andre a cité les noms de nombreux députés de l'Ouest et qu'il a dit que cette transaction prouvait qu'il nous fallait un Sénat élu. Ma question est très simple: Qu'est-ce qu'un Sénat élu aurait pu faire de plus qu'une Chambre des communes élue dans cette affaire? Je voudrais bien le savoir. Comme l'a dit le sénateur Grimard, il est difficile de se faire une opinion pour ou contre un Sénat élu, tant qu'on ne nous le dira pas.

Il est temps que les premiers ministres Getty et Filmon, qui sont de chauds partisans d'un Sénat élu, et le premier ministre Wells, sur la côte est, qui est également un chaud partisan d'un Sénat triple-E, nous disent ce qu'ils attendent d'un Sénat triple-E. Tout cela est très flou, et je ne veux pas me prononcer tant qu'on ne m'aura pas fourni une explication. J'ai des préoccupations au sujet d'un Sénat élu. Je vous en ferai part plus tard. Toutefois, j'y vois quelques avantages, que je voudrais mentionner. On a laissé entendre qu'un Sénat élu pourrait assumer une responsabilité spéciale concernant la Charte des droits et libertés et de la charte sociale, qu'on propose d'insérer dans la nouvelle Constitution. Il s'agit là d'un rôle très raisonnable dont un Sénat élu pourrait s'acquitter. Les provinces reçoivent actuellement du gouvernement fédéral des milliards de dollars au titre de divers programmes, comme la santé et l'enseignement, et de programmes de développement régional comme l'EDER. Le financement de ces programmes est ordinairement partagé à 70 p. 100 par le gouvernement fédéral et à 30 p. 100 par les provinces. Je parle ici de l'EDER, et non pas nécessairement de la santé et de l'enseignement, qui sont plutôt financés à parts égales.

Le sénateur Molgat: C'était autrefois.

Le sénateur Phillips: Ce qui m'inquiète, c'est que le gouvernement fédéral accorde ces fonds aux provinces, mais ne reçoit aucun état comptable au cours des deux années qui suivent la dépense de ces fonds. Je ne suis pas convaincu que les provinces dépensent tous ces fonds judicieusement. La surveillance de la dépense des fonds fédéraux transférés aux provinces serait un excellent rôle à confier à un Sénat élu.

Certains diront qu'il s'agit d'une ingérence dans la sphère de compétence provinciale, mais cela ne me dérange pas. Les gouvernements provinciaux exigent, dans certains cas, d'avoir davantage voix au chapitre dans le budget fédéral. Ils se plaignent de ne pas pouvoir participer à son élaboration. Je suis en politique depuis maintenant un certain temps, et je ne peux pas me rappeler un premier ministre provincial qui ait été

satisfait d'un budget fédéral. Le sénateur Roblin peut peut-être se rappeler certains budgets qu'il a appuyés, mais habituellement, à mon avis, les provinces n'examinent pas l'ensemble de la situation. Elles tiennent plutôt compte de leurs propres besoins. Je voudrais qu'un Sénat élu puisse surveiller les dépenses fédérales, et provinciales.

Je vois également certains inconvénients à un Sénat élu. J'admettrais présenter le pire scénario, mais cela n'a rien d'inhabituel en politique. Je l'ai déjà fait, tout comme le sénateur Molgat, j'en suis sûr.

Le sénateur Molgat: Oh non, jamais de la vie.

Le sénateur Phillips: Imaginons un Sénat élu tel que l'envisage le sénateur Molgat. Ces élections ne tiendraient pas compte de l'affiliation à un parti politique. Les sénateurs n'auraient pas d'allégeance au Canada tout entier. Leur attention serait centrée sur les aspects et les besoins se rapportant strictement à leur région. Ils n'assisteraient pas aux caucus des partis et ne seraient liés à aucun programme gouvernemental.

À l'heure actuelle, les producteurs laitiers sont préoccupés par les négociations du GATT. En réalité, nous le sommes tous, car une modification de cet accord serait désastreuse pour notre industrie laitière. Cependant, j'ai remarqué dans le *Quorum* d'aujourd'hui un article extrait d'un journal, où l'on soutenait qu'un citadin paye ses produits laitiers plus cher à cause de notre système de gestion de l'offre. Supposons qu'un sénateur citadin soit élu pour représenter un groupe d'intérêt spécial. Supposons qu'un groupe de consommateurs élise un sénateur qui habite une des plus grandes villes au Canada. Serait-il possible que ce sénateur vote en faveur de subventions annuelles de 2,2 milliards de dollars pour les produits laitiers? J'en doute.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a apporté de nombreux avantages au Canada atlantique. L'établissement de cet organisme était prévu par une mesure budgétaire, tout comme celui du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest. Pour une raison ou une autre, les sénateurs libéraux se sont opposés à l'APECA.

Le sénateur Stewart: C'est inexact.

Le sénateur Phillips: Qu'arriverait-il, honorables sénateurs, si des sénateurs de . . .

● (1630)

Le sénateur Molgat: Je ne crois pas, sénateur Phillips, que vous ayez raison de dire que les libéraux s'opposaient à l'APECA. Pourriez-vous vérifier vos sources? Je me souviens qu'il avait été question de scinder la loi sur l'APECA.

Le sénateur Phillips: Je vérifierai, mais je crois qu'il y avait eu plusieurs votes au Sénat concernant l'APECA. Je me trompe peut-être.

Le sénateur Molgat: Je suis désolé, sénateur Phillips, mais je ne crois pas qu'on puisse en tenir compte parce qu'à mon avis, c'est une erreur.

Le sénateur Phillips: Je vérifierai.

Le sénateur Stewart: N'est-il pas vrai que les sénateurs libéraux ont soutenu que la partie du projet de loi portant sur l'APECA pourrait avancer plus vite, mais que les dispositions concernant la Société d'expansion du Cap-Breton posaient des problèmes? C'est vous qui, en grande partie, avez retardé ce